



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

**COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ**

SÉANCE DU VENDREDI 7 JANVIER 2022

Nombre de Membres

- Afférents 19
- En Exercice : 19
- Présents : 14
- Ayant pris part : 19

L'an deux mille vingt-deux et le vendredi sept janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation

03/01/2022

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; M. Didier COMBES ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme CLUZEL Marie-Line ; Mme Dominique GODOT-RAMADE ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Hélène POLDERVAART ; Mme Gaëlle POUSTOMIS ; M. Alain JAME ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage

03/01/2022

Excusés représentés : M. Jean MARTINEZ représenté par Mme Marie-Claude ROBERT ; Mme Mélanie BOCCALON représentée par M. Daniel CAMP ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND représentée par Mme Dominique GODOT-RAMADE et Mme Pauline MARCOU MADER et Mme Aline COUTAREL représentées par Mme Hélène POLDERVAART.

Madame Marie-Claude ROBERT a été nommée Secrétaire de Séance.

Délibération N°2022-07 : Cessions et modification d'assiettes chemins - Choix du géomètre

Monsieur le Maire explique que suite aux délibérations actant le lancement de procédure de cession ou de modification d'assiette des chemins du Barthas dit de « la Fargue au Barthas », de Calmès dit « voie communale n°26 », le Foirail dit « route de Roquemaure » et de Laylayé dit de « Brescou à la Sigourre », 3 cabinets de géomètres ont été contactés, seuls 2 ont répondu.

Il présente les devis :

Chemin	Cabinet de géomètre GEO SUD OUEST	Cabinet de géomètre AGEX
Le Barthas dit de « la Fargue au Barthas »	1545,60 €	2 682,00 €
Calmès « voie communale n°26 »	1 610,40 €	1 902,00 €
Le Foirail dit « route de Roquemaure »	1 178,40 €	1 446,00 €
Laylayé dit de « Brescou à la Sigourre »	1 632,00 €	1 410,00 €

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de retenir l'offre la moins-disante pour chacun des chemins à savoir :
Le cabinet AGEX pour le chemin de Laylayé,
Le cabinet GEO SUD OUEST pour le chemin du Barthas, la voie communale de Calmès et les parcelles du Foirail.

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Département du TARN
Arrondissement de CASTRES

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU.

